



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

06 Janvier 2024

Maison régional des Sports à TALENCE (33)

### Ordre du jour :

- 1) Approbation PV assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25/11/2022
- 2) Rapport moral du président
- 3) Rapport d'activités du secrétaire général
- 4) Rapport financier du trésorier
- 5) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6) Budget prévisionnel
- 7) Questions diverses

**62 clubs présents sur 379, soit 177 voix/816**

**Aquitaine :** 46 clubs / 122 voix

**Poitou Charentes :** 15 clubs / 50 voix

**Limousin :** 1 club / 5 voix

L'Assemblée débute à 14h45 sous la présidence de Frédéric CESARO.

Les documents présentés à l'assemblée générale ont été envoyés par mail à tous les clubs et sont libres d'accès par téléchargement sur le site internet de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine.

Prise de parole du secrétaire général Stéphane GUILLAUD, afin d'expliquer la nouvelle représentation au sein de l'assemblée générale de Ligue suite à la modification des statuts.

### **1) Approbation des PV d'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25/11/2022**

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/11/2022 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2022 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

## **2) Rapport moral du Président**

Frédéric CESARO, président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente à l'Assemblée Générale le rapport moral figurant dans le rapport annuel et abordant les points suivants :

- La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine
- Les assemblées générales des ligues régionales
- Etat des licences
- Activités de la Ligue Régionale – Convention d'objectifs
- Cotisation fédérale
- Base de données fédérales
- Application mobile E-Licences
- Site Internet
- Certificat médical
- Situation financière
- Situation immobilière
- Projet
- Remerciements

Après délibération l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral du président

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

## **3) Rapport d'activité**

Stéphane GUILLAUD, secrétaire général, présente le rapport d'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine figurant dans le rapport annuel.

Après un bref état des lieux de la ligue sur le plan des effectifs, il présente le compte rendu des activités pour la saison 2022/2023 relatif aux entraînements, aux compétitions, aux passages de grades et aux stages

Après délibération l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport d'activité du secrétaire général

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

## **4) Rapport financier**

Ivan COMET, trésorier, présente le rapport financier tel qu'il figure dans le rapport annuel.

Conformément aux statuts, les comptes sont établis par un cabinet d'expert-comptable et soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue après contrôle des vérificateurs aux comptes.

La saison 2022-2023 s'est achevée avec un déficit de 82 613€ s'expliquant par :

- L'augmentation des charges d'exploitation (+ 46 840 €) du fait du reversement des cotisations fédérales aux Zid et départements. Les charges liées au fonctionnement global de la Ligue restent stables.
- La hausse des produits d'exploitation (+ 91 489 €) liée à l'encaissement des cotisations fédérales des clubs (exonération la saison précédente) et la hausse des subventions d'exploitation (reversement passeports, subvention exceptionnelle de la fédération et légère augmentation de la subvention Conseil Régional)

La diminution du résultat du bilan de -18,43% relève principalement de la diminution des disponibilités du fait de la reprise des réserves.

## **5) Rapport des vérificateurs aux comptes**

Rapport présenté par Alain VASSAL et réalisé conjointement par Mrs Alain VASSAL et Jean-Michel COUTURIER, qui donnent quitus de la comptabilité et invitent les membres de l'assemblée à l'approbation des comptes.

Question de M. Alain Georgeon du KC SAUJONNAIS : Est-il possible d'avoir un détail des postes de dépenses ?

Réponse du Secrétaire Général Stéphane GUILLAUD : Oui tu peux consulter le détail du compte de résultat

Alain Georgeon : Je ne demande pas le compte de résultat car on reste dans les grandes lignes. Ce que je veux savoir c'est s'il y a des postes qui ne sont pas de nature de la Ligue. Les personnes qui touchent de l'argent ont-elles toutes un poste à la Ligue et les dépenses ne concernent-elles que des missions de Ligue ?

Prise de parole de Jocelyne Coyos, Expert-Comptable : Le compte de résultat présente les charges par nature, vous avez tous les détails. Toutes les factures sont adressées à la ligue qui les enregistre, ensuite vous avez des vérificateurs aux comptes et un expert-comptable qui valide les factures. Si vous voulez, vous avez la possibilité de venir consulter les comptes et notamment le grand livre à la Ligue. Je n'apprécie pas réellement votre question qui sous-entend et remet en doute mon travail et ma responsabilité dans l'établissement des comptes de la Ligue.

Intervention du président Frédéric CESARO : Vérifier que les dépenses sont affectées aux bons postes est le rôle des vérificateurs aux comptes et après il y a un expert-comptable qui contrôle et valide les comptes, donc tu remets en question le travail des vérificateurs et de l'expert-comptable. Les documents comptables sont accessibles, il n'y a aucun problème. En tant que Président de département et de surcroît Trésorier de ZID tu devrais le savoir et ta question m'interpelle fortement.

Mrs Jean-Michel COUTURIER et Didier PERRIN prennent la parole pour essayer d'expliquer que Mr GEORGEON s'exprime mal et qu'il veut juste connaître quels sont les postes de dépenses et quelles sommes y sont affectées particulièrement concernant les arbitres.

Alain GEORGEON rebondit sur leurs propos et dit qu'il n'a jamais rien remis en cause.

Le Président Frédéric CESARO : si tu ne remets rien en cause alors sois plus clair dans ta formulation.

Alain Georgeon explique qu'il a eu cette question lors de la dernière AG de la ZID Poitou Charentes.

Le Président Frédéric CESARO clôt le débat par manque de clarté dans les demandes de M. Georgeon et lui rappelle que les réponses lui ont été données quant à sa demande initiale.

### **Approbation des comptes de l'exercice clos 2022/2023**

Après lecture du rapport financier et du rapport des vérificateurs aux comptes, les comptes de l'exercice clos sont soumis au vote de l'assemblée générale qui approuve les comptes annuels arrêtés au 31/08/2023

Résultat des votes

Contre : KC SAUJONNAIS représenté par M. Georgeon – 3 Voix

Abstention : 0

Pour : Majorité

### **6) Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel est présenté par Ivan COMET

Ce budget s'appuie sur les éléments de l'exercice passé et les évolutions budgétaires liées :

- Au fait que la ligue ne perçoit plus directement les cotisations fédérales mais uniquement la part reversée par les comités départementaux
- La reprise intégrale du versement des subventions fédérales
- La subvention fédérale exceptionnelle consécutive à la dissolution des ZID Limousin et Poitou Charente

Le budget prévisionnel global pour la saison 2023/2024 est donc estimé à 183 750€, à l'équilibre avec un résultat de 0€ et sans utilisation des fonds de réserve.

Le Président explique le détail des subventions fédérales prévues à savoir :

- le reversement de la part des licences et des passeports (environ 80 000€) conformément aux modalités financières fédérales
- le reversement lié à la dissolution des ZID dont les fonds de réserves sont remontés à la fédération puis reversés à la Ligue Régionale. Suite à la dissolution de la ZID Limousin, la fédération a reversé 10 000€ à la Ligue. Reste la dissolution de la ZID Poitou Charente qui a été reportée du fait de l'absence de quorum et qui devrait représenter approximativement 35 000€ de reversement par la fédération à la Ligue Régionale sur les plus de 50 000€ existants au jour de l'arrêt des comptes de la ZID pour dissolution.

Après en avoir délibéré l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

## **7) Intervention de Ludovic CACHEUX, DTR de la LRNA**

- Les entrainements régionaux et la politique de haut-niveau de la Ligue
- L'arbitrage action et formation
- Demande faite auprès de la fédération pour que la Ligue devienne pilote dans le cadre de la formation en Karaté Santé
- Projet de développement du Karaté scolaire
- Krav Maga : 3 stages la saison dernière avec Sébastien RIBO nommé expert fédéral suite à l'obtention du 6° Dan. 3 stages programmés cette saison
- Yoseikan Budo : 3 stages décentralisés dans 3 lieux différents en 2022-2023. Cette saison 2 stages recentrés en Gironde
- Karaté full contact : La saison dernière pas d'action le temps de structurer. Nomination de Eric LABBE nommé responsable arbitrage Full Contact et organisation cette saison de 2 stages arbitrage et 2 compétitions
- Wushu : Difficulté à fédérer les clubs, pour l'instant personne ne veut s'investir
- AMV : Nomination de Georges MECHAIN au poste de RTR et volonté de créer un projet commun.
- KMix : Après une année blanche, un 1er stage ce début de saison avec Grégory MAHI a regroupé 80 personnes et un autre prévu dans la saison.
- Body karaté : Tout a été mis en stand-by par la fédération

## **8) Questions diverses**

Pas de question diverses.

Le secrétaire général clôt l'assemblée générale à 19h20

Le président  
Frédéric CESARO



Le Secrétaire Général  
Stéphane GUILLAUD

